



Message solennel de commémoration du 12 mai 1962

Paris, le 12 mai 2011

Bonsoir à tous,

Avant de prononcer le message solennelle de cette journée, l'Association culturelle des harkis d'Ile-de-France tiens à vous remercier d'avoir répondu présent à ce rendez-vous important pour la mémoire du drame des harkis.

Nous sommes réunis aujourd'hui, le 12 mai 2011, pour commémorer le drame des harkis.

Le drame des harkis a débuté le 12 mai 62. Ce jour là, le premier acte officiel émanant des autorités gouvernementales de l'époque était pris :

« Il me revient que plusieurs groupes d'anciens harkis seraient récemment arrivés en métropole. Les renseignements recoupés tendent à prouver que ces arrivées inopinées sont dues à des initiatives individuelles de certains officiers SAS (Stop). De telles initiatives représentent des infractions caractérisées aux instructions que je vous ai adressées (STOP). Je vous prie d'effectuer sans délai en vue de déterminer le départ d'Algérie de ces groupes incontrôlés et de sanctionner les officiers qui pourraient en être à l'origine (STOP). En veillant à l'application stricte des instructions, informer vos subordonnés que, à compter

du 20 mai, seront refoulés sur l'Algérie tous les anciens supplétifs qui arriveraient en métropole sans autorisation de ma part ».

Cet acte du 12 mai 1962 marque le début de la tragédie des harkis. D'autres directives ont été diffusées par la suite, notamment celle du ministre d'État, ministre des affaires algériennes :

« Vous voudrez bien faire rechercher, tant dans l'armée que dans l'administration, les promoteurs et les complices de ces entreprises de rapatriement, et faire prendre les sanctions appropriées. Les supplétifs débarqués en métropole en dehors du plan général seront renvoyés en Algérie. Je n'ignore pas que ce renvoi peut-être interprété par les propagandistes de la sédition, comme un refus d'assurer l'avenir de ceux qui nous sont restés fidèles. Il conviendra donc d'éviter de donner la moindre publicité à cette mesure ».

L'année dernière, nous l'avons rappelé : ces directives, ces mots ont fait l'objet d'aucune publicité pendant de longues années. Actes gênant pour la mémoire nationale, ils avaient été enfouis.

Nous, les enfants de harkis, il nous revient d'être les gardiens de cette mémoire particulière et de cette histoire.

En commémorant le 12 mai 62, nous redonnons un sens historique à la commémoration du drame des harkis. Nous affirmons aussi solennellement que nous n'oublions pas les actes officiels d'abandon émis par les plus hautes autorités de l'époque.

L'hommage de la République, la compassion, c'est bien. La vérité, c'est mieux.

Commémorer le 12 mai 62, c'est enfin saluer la mémoire de ceux qui ont été abandonnés puis massacrés dans des conditions que chacun connaît aujourd'hui.

C'est pourquoi, pour honorer la mémoire des harkis, je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence.

Au nom de la mémoire,
Les harkis d'Ile-de-France